Gestion des plannings par les cycles de travail

MANAGEMENT

Ref : MGTPC01D

Compétences visées

Organiser le temps de travail pour gagner en performance.

Objectifs et contenus

Actualiser ses connaissances sur la réglementation et la gestion du temps de travail

- Le cadre légal du temps de travail dans la FPH.
- La réglementation de la gestion du temps de travail.
- Les différentes références annuelles du temps de travail.
- Les différents temps de travail.
- Les absences légales, justifiées et autorisées.
- La gestion des temps partiels.

Comprendre les enjeux managériaux liés aux situations de la gestion du temps

- Les différents temps de travail : effectif, productif.
- La réglementation en référence au décret n°2002-9 du 4 janvier 2002.
- Le management de « la quadrature du cercle » :
    - la performance et l'efficience au niveau organisationnel,
    - la gestion des ressources humaines,
    - la qualité et la sécurité des soins (patient, entourage),
    - la Qualité de Vie au Travail (équipe, collaborateur),
    - l'innovation managériale (reconnaissance, valeurs, responsabilité…).

Identifier les enjeux de l'absence imprévue dans son service

- L'absentéisme, quelques clarifications : absence, absentéismes.
- Les points de vigilance : présentéisme, usure professionnelle.
- Les enjeux selon la typologie de l'absence :
    - la dimension individuelle du cadre et de l'agent,
    - la dimension collective (équipe/ service/pôle),
    - la dimension managériale.

Appréhender la latitude managériale et ses outils

- Le préalable à la définition d'un cycle de travail : identification des postes de travail nécessaires par catégorie professionnelle, par jour de la semaine, au regard des organisations en place.
- La méthode de construction d'un cycle de travail : logiques de construction (logique d'organisation du service et logique sociale), construction des grilles d'élaboration des cycles de travail.
- La recherche de cycles de travail appropriés.
- La simulation de planning à partir des cycles de travail.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Expérimentation.
- Étude de cas.

Personnes concernées

Professionnel d'encadrement en structure de santé.

Valeur ajoutée

Formation pragmatique s’appuyant sur les situations réelles des participants et allant jusqu’à la simulation des plannings.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L’ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L’AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l’intermédiaire d’un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l’issue de la formation sera évaluée lors d’un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l’aide d’un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l’atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d’animation et la qualité globale de l’intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d’analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d’action, préfiguration d’un plan d’amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d’impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Code de la fonction publique : article L611-3.
- Durée du travail.
- Décret n°2002-9 du 4 janvier 2002 relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans la fonction publique hospitalière.

Les Berges du Rhône - 64, avenue Leclerc 69007 LYON - Téléphone : 04 72 66 20 30